

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 novembre 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par M. BERTHIER)

Membres excusés : (2) M. BON, Mme LECOMTE LE GRAND

Membres absents : (3) M. BARRON, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU

Date de convocation : 9 novembre 2010

Délibération n° : 51-2010

Objet : Centre social Fontaine d'Ouche – tarification de l'atelier cuisine

En accord avec les habitants du quartier, le Centre Social Fontaine d'Ouche désire mettre en place un atelier cuisine, qui a pour objectifs de :

- partager des « savoir-faire »,
- travailler sur les équilibres alimentaires,
- découvrir le plaisir de cuisiner et d'échanger.

L'encadrement de cet atelier sera assuré par des bénévoles.

L'ensemble des dépenses de cet atelier est pris en charge par les participants, en instituant un tarif de 5 € par participant et par séance.

Les séances auront lieu les :

- 13 novembre 2010,
- 11 décembre 2010.

Les dépenses sont estimées à 30 € (hors fluide), pour un groupe de 6 personnes.
Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 30 €.

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président ou son représentant légal à fixer le tarif de l'atelier cuisine à 5 € par participant et par séance.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

6 DEC. 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DISH : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 24 NOV. 2010